



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Mur de grimpe à CossArena : « Ce serait super d'avoir un club ! »

COSSONAY Envie d'affronter le vide en toute sécurité? En couple, en famille ou entre copains, l'escalade en salle est un sport à la fois individuel et par équipe: chaque grimpeur escalade le mur en solitaire, mais il est assuré par un partenaire, garant de sa sécurité.

Si la hauteur du mur peut impressionner, le matériel et l'équipement permettent de pratiquer ce sport sans aucune prise de risque, à condition d'en respecter les règles. Accessible à tous, l'escalade est un sport doux, où les mouvements sont contrôlés.



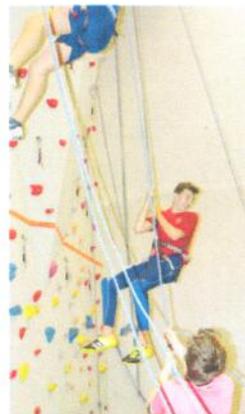
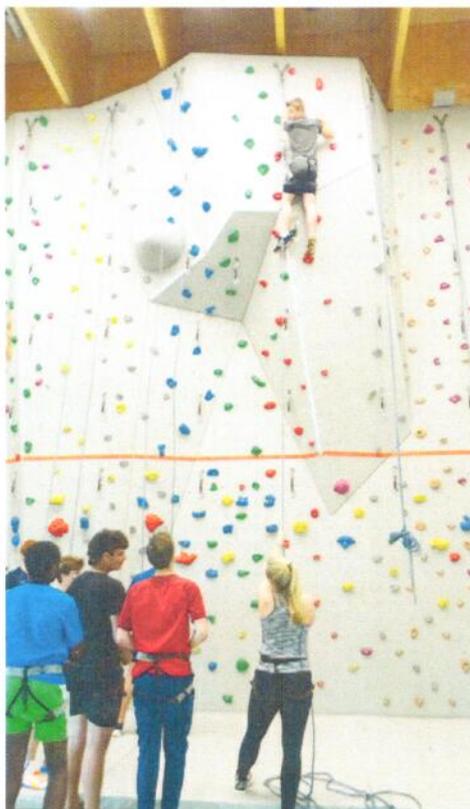
Avec des élèves de 11ème

Un lundi matin, sous la surveillance du maître d'éducation physique Alexandre Piguet et de sa stagiaire, une classe de 16 élèves de dernière année est divisée en deux groupes alternant entre la salle de gym de la CossArena et le local où se situe le mur de grimpe.

L'ambiance est détendue, mais les élèves sont concentrés. Ils se mettent par deux ou trois et après la distribution du matériel, un rappel des attitudes à adopter, l'exécution et la vérification des deux principaux nœuds nécessaires et indispensables pour l'assurage, les premiers volontaires partent à l'assaut du mur.

Certains élèves font preuve d'une agilité étonnante et atteignent le sommet rapidement. D'autres, plus hésitants, sont encouragés par le maître, la stagiaire et les camarades. Quelques-uns, sujets au vertige, stoppent l'ascension un peu prématurément. Mais au moins, ils ont essayé. « Cette activité entraîne la confiance en soi, la concentration pour assurer la sécurité d'autrui, l'aide mutuelle, l'auto-contrôle, le positionnement du corps et l'appui sur les jambes. D'un aspect ludique, elle intéresse chaque élève finalement », relève Alexandre Piguet, jugeant ces installations au top !

En plus de deux séances hebdomadaires dans le cadre d'un cours fa-



cultatif, les maîtres d'éducation physique viennent avec leurs élèves quand ils le désirent. « Mais ce serait bien qu'un club de grimpe voie le jour afin de créer une émulation avec pour conséquence une utilisation plus régulière de ce superbe mur. » Cette idée est vivement soutenue par la Municipalité.

La Municipalité de Cossonay se déclare satisfaite que les élèves vien-

ent régulièrement escalader ce mur dans le cadre des cours de gymnastique. Elle espère que ces installations et la pratique de ce sport feront naître des vocations. « En effet, le mur de grimpe est ouvert au public. Des personnes et des familles l'ont loué, mais nous aimerions bien qu'il soit plus utilisé ! », déclare Nicole Baudet, Municipale. Des contacts avaient été pris avec des jeunes qui

se déclaraient fort intéressés, mais il n'y a pas eu de suite concrète. Dès lors, les Autorités tiennent à revenir sur le sujet par une information renouvelée auprès des sociétés locales, par une présentation lors de manifestations et par la pose d'un panneau extérieur indiquant l'existence de ces installations en vue d'une utilisation plus fréquente avec, au final, si possible, la création d'un club.

Quelques points concrets

Un règlement relatif à la location et à l'utilisation du mur de grimpe est à disposition au Greffe Municipal ou au Service des locations (guichet de la Bourse communale).

L'horaire actuel prévoit une ouverture le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 22h et le mercredi de 14h à 22h. Parmi les différents points abordés, relevons que les grimpeurs potentiels doivent faire la demande au service des locations (location.salle@cossonay.ch ou par téléphone au: 021 863 22 06) en précisant le nombre de personnes et le responsable du groupe. Une clé, remise lors du passage au Greffe municipal, contre une caution de Fr 50.-, permet d'accéder à la salle du mur de grimpe. Chacun utilise son matériel personnel d'escalade, préalablement vérifié par le responsable du groupe de grimpeurs, dont le nombre est limité à trois par voie.

La Commune de Cossonay décline toute responsabilité en cas d'accident, sauf pour les éléments fixes du mur de grimpe. Les personnes utilisent le mur à leurs risques et périls: cela signifie que chacun prendra toutes les mesures utiles pour assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers en adoptant un comportement adapté. D'autre part, les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un adulte. Enfin, au terme de chaque utilisation, les grimpeurs remettent les tapis et le matériel fixe tels qu'ils les ont trouvés au début de la période de mise à disposition. ■



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Curatelles

Le Conseil d'Etat a décidé de renoncer à imposer le mandat de curateur dans le Canton de Vaud dès le 1er janvier 2018. Le dispositif de mise en œuvre de la réforme comprend notamment le lancement d'une vaste campagne de recrutement, un soutien accru aux volontaires, une augmentation de leur rémunération et la promotion de mesures anticipées pour stabiliser voire diminuer le nombre de curatelles. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/autorites/departements/dis/curatelles-et-tutelles

Actions solidaires soutenues

Depuis plusieurs années, la Commune de Cossonay soutient différentes actions solidaires pour permettre d'améliorer l'accès à l'eau et garantir un meilleur assainissement à des populations défavorisées à travers différentes organisations. Il s'agit notamment de Solidart'Eau (suivi organisé par la Ville de Lausanne) qui œuvre en collaboration avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (Mauritanie) et définit les actions à entreprendre ou encore par la FEDEVACO à travers laquelle ce sont deux projets à Madagascar et au Salvador qui sont soutenus.

Bibliothèque - livraison à domicile

Vous habitez Cossonay, vous aimez lire, mais vous êtes immobilisé chez vous et ne pouvez pas vous rendre jusqu'à la bibliothèque en raison d'une maladie ou d'un accident ? Nous vous rappelons que des bénévoles de la bibliothèque sont prêts à vous apporter les livres de votre choix à votre domicile.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de disposer d'un abonnement auprès de la bibliothèque. Si vous n'êtes pas encore abonné ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter nos bibliothécaires par téléphone au 021.861.07.07 ou par courriel à l'adresse: bibliotheque@cossonay.ch.

Cantine scolaire PAMtine

Nous vous rappelons que la cantine scolaire PAMtine est ouverte en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Des surveillants prennent en charge les enfants au collège des Chavannes ou à la Gare routière et les accompagnent pour le retour. La PAMtine est au bénéfice du label «Fourchette Verte». Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00 ou par courriel à l'adresse bourse@cossonay.ch.

Accueil parascolaire des enfants de 5/6P : La Goûtine

Une nouvelle structure communale d'accueil pour les enfants de 5/6P, récemment nommée « La Goûtine », a ouvert ses portes ce lundi, jour de rentrée scolaire. Cette structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès la sortie des classes (15h10), jusqu'à 18h30. Des places sont disponibles, toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter la Bourse communale au 021 863 22 00 ou par courriel à l'adresse bourse@cossonay.ch.

Visite guidée de la Vieille Ville

La prochaine visite guidée de la Vieille Ville de Cossonay, en compagnie des guides du Patrimoine, est fixée au

30 septembre 2017. Le rendez-vous pour les personnes intéressées est à 10h00 à l'avenue du Funiculaire, à l'arrière du cinéma Casino. L'inscription à cette visite est obligatoire. Un formulaire d'inscription est disponible sur notre site Internet www.cossonay.ch ou auprès du Greffe municipal.

Horaire du Centre de tri des déchets - ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière parution du Coss info au sujet de l'objet précité. Le nouvel horaire du Centre de tri des déchets et le suivant :

Lundi: de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00; Mardi: fermé; Mercredi: de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00; Jeudi: de 16h00 à 19h00; Vendredi: de 14h00 à 19h00; Samedi: 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. (L'ouverture du samedi après-midi: du 1er avril au 31 octobre). (en italique: nouveaux horaires).

Apprentis employés de commerce

Notre apprentie, Mlle Mélanie Schaer, de Mauraz, a brillamment obtenu son CFC d'employée de commerce en juillet dernier. Elle a quitté ses fonctions le 10 août 2017; nous lui souhaitons bon vent pour sa future vie professionnelle et privée.

Ce mercredi 23 août, un nouvel apprenti a commencé sa formation au sein de notre Administration; il s'agit de M. Ilario Contino, de Penthaz. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

LA MUNICIPALITÉ

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les seniors,
mois de septembre 2017



COURS D'INFORMATIQUE à Cossonay. Mardi de 8h30 à 11h30. 5 septembre, atelier «Astuces et questions». 19 septembre, «Tablettes». Renseignements et inscriptions obligatoires au 024 425 78 36 ou christine.logoz@vd.prosenectute.ch

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL, le 29 septembre au Centre de loisirs et d'animations, rte des Chavannes 5b à Cossonay. Une occasion de préparer puis partager un repas en échangeant sur l'évolution des habitudes alimentaires. Renseignements et inscriptions jusqu'au 22 septembre auprès de Christine Logoz. Participation 10 frs.

Rendez-vous jeux: 13 septembre de 14h à 17h. Paroisse catholique de Cossonay, ch. du Passoir 5. Participation 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs.

Table Surprise	mercredi 13 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 24 septembre	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 5 septembre	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Groupe de marche: renseignements chez Marlyse Landry, 079 562 87 64.

31 août: Le Mont d'Or depuis la Petite Echelle.

14 septembre: Le Crêt de la Neuve par les Perroudes.

Groupe de balade (1 heure): tous les lundis. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic walking: tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements auprès de Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale
Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.